

**INFOS MUNICIPALES**  
**VIE DE VILLAGE**  
**INTERCOMMUNALITÉ**  
**BON À SAVOIR**  
**AGENDA**





# LE MOT DU MAIRE



Chères amies, chers amis,

Comme vous le savez la période qui s'annonce est particulière, puisque le mois de mars prochain, les électeurs seront amenés à choisir une nouvelle équipe municipale... De fait, dans le respect de la loi, cet éditorial sera très factuel.

Toutefois je ne peux m'empêcher de formuler le vœu que ce début d'année soit propice aux échanges, toujours enrichissants, dans la sérénité et le respect de chacun.

Je voudrais profiter de ce court texte pour remercier vivement et chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies pour notre commune : au premier rang desquels les agents communaux bien évidemment, mais aussi les bénévoles, les membres d'associations, sans oublier les élus, car bien souvent (et particulièrement depuis quelques mois) les maires sont mis dans la lumière, occultant les travailleurs de l'ombre sans qui rien ne serait possible !

Je souhaite la bienvenue à Mme Leturque, qui vient de rejoindre l'équipe des agents depuis le 16 décembre, avec une mission de coordination, qui faisait cruellement défaut jusqu'alors.

La lecture de cette nouvelle édition vous permettra d'avoir une vision de ce qui a été réalisé par la municipalité depuis ces six derniers mois... et de ce qu'il reste à finaliser !

Traditionnellement le bulletin municipal de fin d'année est l'occasion donnée aux associations de la commune de faire un état des manifestations qui ont été proposées et de présenter les projets à venir, celui ci ne déroge pas à la règle !

Qu'il me soit permis ici de souligner la qualité de la dernière édition du festival des Jours de Lumière qui a permis à un nombre toujours croissant de festivaliers de découvrir l'art contemporain et notre superbe village !

Je ne peux terminer ce rapide tour d'horizon sans parler de la Communauté de Communes Mond'Arverne :

L'année écoulée aura donc été celle de l'ouverture du Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie que je vous invite à découvrir, si ce n'est déjà fait. Mais elle restera aussi celle du départ de la commune de Saulzet le Froid vers d'autres horizons... entraînant avec elle bien malheureusement la perte du site de Pessade...

J'ose espérer que très rapidement des projets en cours d'élaboration, verront le jour sur la partie Ouest de notre territoire afin de contre-balancer quelque peu cette altération.

Je conclurai en vous souhaitant à toutes et tous une excellente année 2020, riche de grandes et petites joies, et que vous puissiez réaliser les projets qui vous sont chers.

# INFOS MUNICIPALES

## MA COMMUNE AU NATUREL...

Le 5 décembre 2019, a eu lieu à Orcines, la remise des prix du concours départemental « Ma commune au naturel ». Pour la troisième année consécutive, la commune a reçu le prix départemental dans sa catégorie (1000 à 2999 habitants).

Nous avons proposé cette année au jury une visite de Chadrat et celui-ci a apprécié les actions participatives en faveur du cadre de vie et plus généralement les initiatives en faveur d'un développement durable de la commune et de la mise en valeur du patrimoine. Merci et bravo à tous les habitants qui s'impliquent pour embellir et améliorer notre cadre de vie !

(Voir article La Montagne du 07/12, page Puy-de-Dôme)



## TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

### LES FONTAINES DE CHADRAT RÉNOVÉES

La rénovation des fontaines de Chadrat par l'ATELIER COURTADON est terminée. Il reste à réaliser les entourages en pavés autour des fontaines, chantier qui débutera dans les semaines qui viennent. Chaque fontaine a été nettoyée, sablée, rejointoyée, les enduits intérieurs refaits et surtout, les ajouts et réparations en ciment réalisés au fil du temps ont été remplacés par des empiècements en pierre de Volvic, dont le rendu est remarquable. La peinture des gravures a également été restituée.

Les systèmes de trop-plein et d'évacuation ont également été revus et améliorés au cours de l'opération.

Soulignons l'implication de l'association ARKOSE, à l'origine du projet et qui a œuvré à chacune des étapes de cette opération pour qu'elle se déroule au mieux et dont les membres ont réalisé eux-mêmes une partie des travaux ; un grand merci à eux.



La fontaine de la Gazenne, qui a été décaissée pour retrouver son seuil.



Fontaine de Lacoux et sa restitution de peinture des gravures.



Réparation d'un rebord



Réparation d'un angle

# INFOS MUNICIPALES

## ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES



Les lignes électriques à haute et basse tension situées place du Fond de Ville et route de Chadrat ont été enfouies. L'éclairage public a été modernisé par la pose de nouveaux lampadaires. Le vieux transformateur électrique a été détruit et remplacé par une installation beaucoup plus discrète.



## SÉCURITÉ ET SIGNALÉTIQUE RUE PRINCIPALE (RD8)

Les petits aménagements réalisés sur la rue principale de Saint-Saturnin répondent à 3 enjeux :

- **un enjeu de sécurité** (réduire la vitesse des véhicules dans la traverse)
- **un enjeu d'accessibilité aux PMR** (personnes à mobilité réduite)
- **un enjeu d'embellissement** (mobiliers urbains)

Afin de réduire la vitesse dans la traverse, **une limitation de la vitesse à 30 km/h** avec priorité à droite aux intersections a été mise en place sur 1,1 km. La largeur des voies de circulation a été réduite en matérialisant **une bande latérale en résine de couleur ocre clair**, ce qui contribue également à réduire la vitesse des automobilistes. Un nouveau radar pédagogique situé vers l'épicerie complète le dispositif.

Un cheminement piéton continu a été mis en place depuis la place du 8 mai jusqu'à la place du Fond de Ville, en veillant à respecter la **norme applicable aux PMR**, soit une largeur de 1,40m. Ce cheminement emprunte des trottoirs (certains ayant été élargis à cet effet) ou le bord de la chaussée dans les zones dépourvues de trottoirs. Les bacs en béton existants, destinés à protéger les piétons, ont été remplacés par des jardinières en acier Corten.



Une zone de stationnement a été matérialisée à l'aide de marquage au sol devant le collège Saint-Joseph. Une **zone d'arrêt minute** pour les voitures a également été mise en place à proximité des commerces (vers la boulangerie).

Nous rappelons que cet emplacement doit être réservé à un usage temporaire, pour la desserte des commerces.

Nous rappelons également à nos concitoyens que le stationnement des véhicules est **rigoureusement interdit sur les trottoirs et sur les bandes matérialisées en résine**, ces espaces étant réservés à la circulation des piétons (Article R417-10 du code de la route).

Merci de penser à nos enfants et à nos concitoyens ayant besoin de circuler avec un fauteuil roulant ou une poussette.

## Connaissez-vous l'acier Corten ?

Le Corten est un alliage d'acier particulier, enrichi par un certain nombre d'éléments chimiques, tels que le phosphore, le cuivre, le chrome, le nickel, ou le molybdène.

Ces éléments sont ajoutés à l'alliage afin d'en accroître la résistance à la corrosion atmosphérique, par la formation spontanée et progressive d'une couche auto-protectrice d'oxydes sur le métal de base.

Il faut plusieurs mois, voire plusieurs années, d'exposition aux intempéries, pour que la couche d'oxydes en surface prenne son aspect définitif.

Contrairement à l'acier classique, l'acier Corten est très résistant à la corrosion et donc très durable. Le nom "CORTEN" provient de "CORrosion resistance and TENSile strength", soit "résistance à la corrosion et à l'étirement".

L'acier Corten est couramment utilisé dans le monde de l'art et de l'architecture. Citons par exemple les salines de Salins-les-Bains dans le Jura ou le musée Soulages à Rodez. Plus près de nous, le bâtiment du tout nouveau Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie est lui aussi paré d'acier Corten.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX



- **L'abri à sel** situé sur le terrain communal derrière le cimetière a été amélioré avec la mise en place d'une bâche pour le protéger.
- **Les combles de la mairie** ont été isolés, dans le but de réduire la consommation d'énergie. Suite aux travaux, de nouvelles étagères ont été mises en place pour les archives de la commune.
- Suite à **la suppression des anciens sanitaires sur l'aile gauche** de la mairie, une nouvelle fenêtre a été percée.
- L'acquisition par la commune de la parcelle attenante à l'atelier communal nous a permis de **prolonger de 60 cm la toiture** du bâtiment coté Ouest, mettant ainsi fin aux problèmes d'infiltration d'eau de pluie.

Nous en avons profité pour mettre en place un système de récupération des eaux de pluie, avec l'installation d'une cuve enterrée de 5000 litres, destinée à l'arrosage de nos fleurs.

## TRAVAUX COMMUNAUX

- Un **enduit bi-couche** a été réalisé sur le chemin de Pierre Froide à Saint-Saturnin (après enfouissement d'un fourreau pour l'éclairage public) ainsi que sur le chemin de Sainte-Anne à Chadrat.
- Les travaux de **pose d'un enrobé** sur la route du domaine du Marand ont été terminés.
- La **croix de la Ronlière** située sur la RD8 à la sortie de Saint-Saturnin a été restaurée, elle avait été endommagée suite à un accident.
- Les employés communaux ont rénové et repeint **les ferronneries** de la cour de la mairie ainsi que les portails des cimetières.
- Une reprise des trous a été réalisée à l'aide d'enrobé sur les chemins de Naja et Saint-Verny. A la demande d'un collectif de riverains, nous expérimentons sur cette voirie **une nouvelle signalétique ainsi que des chicanes** qui sont appelées à être végétalisées.
- Le raccordement de la **fontaine, rue de Champgrand** à Chadrat est reporté à début 2020.



# INFOS MUNICIPALES

## ACCESSIBILITÉ

L'année 2019 a vu la mise aux normes d'accessibilité du parvis de l'église par la mise en œuvre de sable ocre, ainsi que l'accès à la salle des associations et la salle des fêtes de Chadrat en sable rose. Un panneau indicatif a été posé sur la façade de l'ancienne école des filles côté place du 8 mai.



## URBANISME

### Démarches

N'oubliez pas les démarches préalables avant travaux lorsque vous réalisez des aménagements (garage, abri, terrasse) ou des modifications d'aspect extérieur sur le bâti (menuiseries, couverture, façade). Prenez contact avec le secrétariat de mairie ou téléchargez les documents nécessaires (déclaration préalable de travaux ou demande de permis de construire) sur le site du Grand Clermont, service instructeur : <http://www.legrandclermont.com/choisir-sa-procedure>

Pour des questions relatives à des permis de construire, vous pouvez contacter le service d'Attribution du droit des sols du Grand Clermont : 72 avenue d'Italie, 63057 Clermont-Ferrand cedex 1 -Tel : 04 44 44 60 90 (du lundi au vendredi de 9h à 12h). Ce service reçoit sur rendez-vous uniquement, à Clermont-Ferrand ou lors de permanences à Saint-Amant-Tallende (dans les bureaux intercommunaux). Pour connaître les prochaines permanences : <http://www.legrandclermont.com/contactez-votre-service-instructeur>

### Conseils

Vous pouvez bénéficier de conseils gratuits et personnalisés :

- **sur l'architecture et l'insertion de vos projets d'aménagement :**
  - CAUE 63 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) 04 73 42 21 20 - [www.caue63.com](http://www.caue63.com)
  - Service de l'Architecture et du Patrimoine (Bâtiments de France) 04 73 41 27 27
- **sur les aides financières, les aspects juridiques et techniques de vos projets habitat logement :**
  - ADIL Espace INFO ENERGIE 63 (Agence départementale d'information sur le Logement) 04 73 42 30 75 – [www.adil63.org](http://www.adil63.org)
- **sur les permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme :**
  - Grand Clermont - service d'Attribution du droit des sols - 72 avenue d'Italie, 63057 Clermont-Ferrand cedex 1 - 04 44 44 60 90 - [www.legrandclermont.com](http://www.legrandclermont.com)

### Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France en mairie de Saint-Saturnin

Afin de vous aider à finaliser vos projets de travaux d'amélioration ou de construction, rencontrez Mme Cros ou Mme Meunier les mardis après-midi suivants :

- 14 janvier (16h) / 10 mars / 12 mai / 9 septembre / 10 novembre.
- sur rendez-vous de 14h à 17h (dernier rendez-vous à 16h ou 16h15) au 04 73 41 27 27.

## Stationnement

Les véhicules doivent être garés sur des emplacements autorisés afin d'éviter tout risque de sanction. De même, il convient de laisser le passage libre pour les camions de service (poubelles, entretien) et les véhicules de secours. Merci de respecter ces règles de base.

# INFOS MUNICIPALES

## AIDES AUX RÉNOVATIONS DE FAÇADES ET TOITURES

La municipalité participe au financement de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments privés du centre ancien.

Le règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR / AVAP) de Saint-Saturnin permet à chaque propriétaire de connaître les prescriptions liées à son bâtiment, selon sa situation dans les centres anciens, les faubourgs et les secteurs d'extension récente, et sa classification (bâtiments remarquables, caractéristiques, d'accompagnement ou autre).

La réhabilitation de certaines façades identifiées par la Fondation du Patrimoine ouvre droit à certaines aides financières ou de la défiscalisation.

Un règlement des aides a été délibéré le 8 décembre 2018 et détaille les conditions d'éligibilité et la marche à suivre. Consultez-le en mairie ou sur le site internet municipal.

### A retenir :

- Les bâtiments éligibles doivent être situés en secteur S1 du SPR / AVAP à savoir : Saint-Saturnin Ville haute ; Faubourgs de Saint-Saturnin et Bourg de Chadrat.
- Les travaux doivent apporter une plus-value esthétique concernant les façades et les toitures visibles depuis la voie publique.
- Les travaux ne doivent pas être engagés avant le dépôt de la demande (devis non accepté, travaux non commencés).
- Les travaux doivent être réalisés par des entreprises, et les matériaux et les couleurs retenus devront être conformes aux prescriptions émises par l'Architecte des Bâtiments de France.
- Le montant de la subvention communale est de 15 % du montant des travaux, plafonné à 10 000 € (le montant maximum de la subvention est plafonné à 1 500 € par prime).
- Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes accompagne cette opération communale **sur le bourg de Saint-Saturnin** uniquement en versant une prime égale à la subvention communale.

Le programme municipal prévoit le soutien de 14 projets par an en 2019 et en 2020. En 2019, 6 projets ont été approuvés par le conseil municipal : une toiture à Chadrat, une à Saint-Saturnin et 4 façades à Saint-Saturnin (2 façades rue principale et 2 façades, rue des Farges). Les travaux se dérouleront début 2020.

A vos projets !

### Poubelles

Rappel à tous les habitants : afin de préserver le cadre de vie du village, les poubelles doivent être ramassées et retirées de la voie publique le vendredi soir ou au plus tard le samedi matin, après les passages des camions du SICTOM des COUZES les jeudis et vendredis.

Les poubelles non retirées de la voie publique dans les temps, pourront être enlevées par les employés municipaux et stockées à l'atelier municipal, où elle pourront être récupérées par leurs utilisateurs.

### Arrêté municipal Neige/verglas

Les riverains de la voie publique devront participer au déneigement, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir. En cas de verglas ou de sol glissant, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. Les riverains de voies privées devront déblayer neige et verglas jusqu'au milieu de la chaussée au droit de leur propriété. Du sable et du sel sont mis à la disposition des habitants par la Commune.

# INTERCOMMUNALITÉ

## DU CÔTÉ DE MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Le Pass'Ados est un service du pôle adolescents de Mond'Arverne Communauté, pour les jeunes de la 6<sup>e</sup> jusqu'à la veille de leurs 18 ans. Ce dispositif est actuellement en cours de construction et **ouvrira ses portes pour les vacances de février 2020.**



Un programme d'activité sera disponible sur le site [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr) ou sur la page Facebook : **Pass'Ados Mond'Arverne Communauté**. Pour bénéficier des différentes actions mises en place, les jeunes devront s'acquitter d'une adhésion dont le montant annuel est de 12,50€. Les activités organisées (sorties/soirées/stages,...) seront facturées en fonction du quotient familial de chaque famille (7 tranches tarifaires sont appliquées).

### [Des actions sur le secteur Saint-Saturnin/ Saint-Amant-Tallende/ Tallende](#)

- **Des accueils Jeunes**

La salle des jeunes qui est située au-dessus de la médiathèque (aile gauche de la mairie de Saint-Saturnin), **ouvrira ses portes du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30 pendant les vacances de février**. Seule l'adhésion de 12,50€ est requise pour pouvoir y participer. Le Pass'Ados souhaite favoriser l'initiative et l'autonomie des jeunes, les accompagner dans la réalisation de projets et les rendre acteurs de leur temps libre. Vous avez des envies, idées, propositions ? Contactez Élodie la directrice au 06.52.58.15.61 ou [passados.mac@gmail.com](mailto:passados.mac@gmail.com)

- **Des sorties et des soirées**

Chaque mercredi après-midi et vendredi soir des vacances scolaires, une activité est proposée :

#### **1ère semaine :**

Mercredi 26 février 2020 : activité Laser Game  
Vendredi 28 février 2020 : raclette / jeux vidéo

#### **2e semaine :**

Mercredi 4 mars 2020 : sortie luge (selon météo)  
Vendredi 6 mars 2020 : tacos maison / loup garou

- **Des vacances actives**

Au départ des communes de La Roche-Blanche, des Martres-de-Veyre et de Vic-le-Comte, un planning d'activité est proposé. L'inscription est obligatoirement à la semaine, du lundi au vendredi, sur différentes thématiques.

- **Une réunion publique** pour répondre aux interrogations des jeunes, de leur famille et écouter vos propositions :

**Vendredi 17 janvier à 19h à la grange de mai.**

Vous pouvez dès à présent donner votre avis en répondant à une enquête pour que le Pass'Ados puisse s'adapter aux envies des jeunes et des familles en allant sur le site de votre mairie, de Mond'Arverne Communauté ou sur la page Facebook du Pass'Ados.

# COMITÉ DE JUMELAGE

Pas de rencontre officielle en cette année 2019, mais le comité de Jumelage n'est pas resté inactif pour autant.

Tout d'abord le 2 mars, pour sa traditionnelle assemblée générale annuelle, occasion de faire le point de l'année 2018 et particulièrement sur le 40ème anniversaire du Jumelage qui avait eu lieu à Jettenbach.

Puis le 6 avril, le comité a invité le village à participer à un moment de convivialité autour d'une choucroute à la grange de Mai. Cette soirée a réuni une quarantaine de personnes et a permis de se remémorer les bons moments du dernier voyage.



Cette année encore, une équipe de bénévoles motivés du comité s'est montrée particulièrement active, souriante et accueillante, pour tenir la buvette de la foire du 1<sup>er</sup> mai. La météo était au beau fixe et le dynamisme du groupe a permis le succès de cette buvette.

Concernant les projets 2020, le Comité organisera son assemblée générale et une soirée choucroute courant février.

Nos amis de Jettenbach, ayant répondu favorablement à l'invitation lancée par notre municipalité, seront accueillis dans notre commune courant juin.

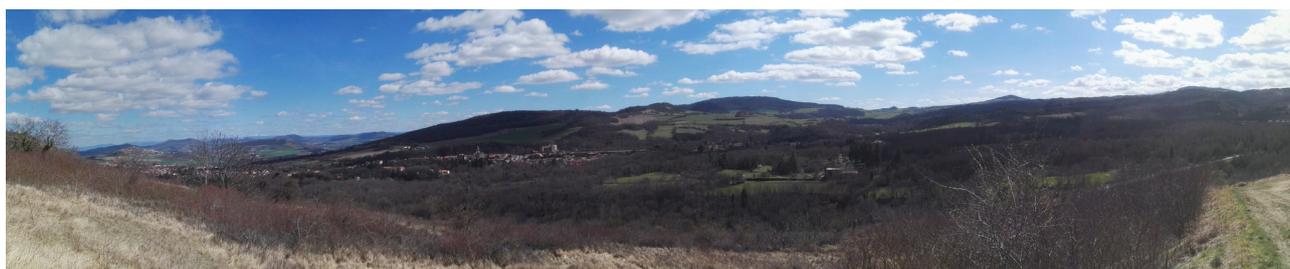
Le comité est donc à pied d'œuvre pour organiser cette réception. Des informations complémentaires et les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.

Si vous souhaitez participer à cette réception ou rejoindre le comité de Jumelage, vous associer à nos prochaines rencontres pour tisser de nouvelles amitiés, inutile d'être bilingue allemand mais juste avoir un peu de bonne humeur, vous pouvez nous contacter.

Le comité de jumelage

## Bruits de voisinage / nuisances sonores

Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, l'utilisation d'engins à moteur pour le jardinage et le bricolage n'est autorisée que dans les créneaux horaires suivants : de 8h à 20h du lundi au vendredi / de 9h à 19h le samedi / de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés. (Notez donc leur interdiction totale l'après-midi des dimanches et jours fériés).



## RAPPEL : inscriptions sur les listes électorales

Suite à l'initialisation du Répertoire Électoral Unique (REU) réformant les modalités d'inscription sur les listes électorales, il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année.

# 19<sup>E</sup> RENCONTRE DES SAINT-SATURNIN en Charente Maritime du 22 au 24 mai 2020

Est-il besoin de le rappeler, notre village n'est pas seul au monde à porter son nom. Pas moins de quinze autres localités de France s'appellent aussi **Saint-Saturnin**, et deux en Espagne. Chaque année depuis environ 20 ans, leurs habitants aiment se retrouver dans l'un d'entre eux, lors du week-end de l'Ascension. C'est alors, ainsi que le précisait le bulletin municipal de janvier 2019, « l'occasion de rencontres ou retrouvailles amicales, de consommation des nombreuses spécialités locales fièrement mises en avant par chacun, de visites de lieux remarquables proche du village hôte, de banquets particulièrement animés et surtout d'échanges conviviaux tout au long de ces 3 jours en commun. ».

Les rencontres 2019 ont eu lieu en Mayenne, à **Saint-Saturnin du Limet**. Bien que peu nombreux, les représentants du Puy-de-Dôme y ont tenu un rôle remarqué en présentant notre commune sous un nouvel angle, innovation permise par le récent classement de la **Chaîne des Puys/Faïlle de Limagne/Montagne de la Serre** au patrimoine mondial de L'UNESCO.

Ils ont ensuite pu profiter de visites intéressantes, au château et à l'hippodrome de Craon, au musée Robert Tatin, et dans nombre d'autres lieux de proximité, le tout alterné avec des agapes parfaitement conviviales et gastronomiques.

Cette année, **Saint-Saturnin du Bois**, en Charente Maritime, attend notre visite. Situé en bordure du parc régional naturel du Marais Poitevin, à une trentaine de kilomètres de La Rochelle et du Perthuis Breton, ce village rural a bien du charme et saura vous séduire si vous décidez d'y venir.

Pour ce faire, il suffit de réserver les journées **du 22 au 24 mai 2020** et de s'inscrire auprès de **Bernard Milien (06 73 21 99 90)** ou **Patrice Lebouchard (06 11 45 69 18)**. Un bulletin d'inscription sera aussi disponible dès que possible, à la mairie et chez les commerçants du village. La participation comprend un forfait de 100 € maximum par personne (repas, visites) et une contribution à l'achat de spécialités auvergnates servant à la promotion de notre région (de 10 à 15 €). De belles rencontres en perspective, surtout si vous choisissez de loger gratuitement chez l'habitant.

Une réunion permettant de préciser l'organisation de notre déplacement sera programmée une quinzaine de jours avant l'évènement.

Contact : auprès des personnes précitées, ou à l'adresse [rencontresdesstsat63@orange.fr](mailto:rencontresdesstsat63@orange.fr)



## CHAD'ART

**Boule, bowling** : Pour débiter l'année, rien de mieux que la traditionnelle galette des rois, suivie d'une soirée au bowling.

**Santé** : Une initiation aux premiers soins et à l'utilisation du défibrillateur a réuni une trentaine de personnes le 15 mars. Un grand merci à l'équipe qui a assuré la formation. Dommage que nous n'ayons qu'un défibrillateur factice !

**L'Idée qui germe** (10e anniversaire) :

Cette idée fait maintenant partie des rendez-vous habituels des jardiniers et amateurs de plantes qui se retrouvent au printemps avec des boutures, des semis, des graines diverses et variées. peindre avec aquarelle, huile ou acrylique.



### Journée découverte :

le samedi 15 juin, ce fut d'abord une randonnée découverte accompagnée de Stéphane Gauvain sur le parcours des chibottes (huttes de pierres sèches) à Vals près le Puy.

Impossible de se rendre en Haute-Loire sans déguster un nectar nommé verveine, sans faire honneur à la gastronomie locale et sans gravir des dizaines de marches pour découvrir la ville du Puy.

Dès la nuit venue, une belle surprise nous attendait : Puy De Lumière en Velay avec l'illumination des principaux monuments.

### Automne 2019 : les 25 ans du four

Il occupe une place centrale dans notre village, le four communal ! La présidente d'honneur, Janine Gauvain, a écrit « *Dans une gaieté contagieuse et une sincère amitié, vous découvrirez nos boulangers qui remirent en état ce four en septembre 1994, avec l'aide de la municipalité. Toute cette joyeuse équipe s'est mise à la découverte du pain* ». Depuis ce temps-là, il cuit miches, tourtes, gâteaux, flammekueche à chaque occasion, accompagnant même le verre de bière de la Saint-Patrick.

Pour fêter cet anniversaire, nous avons préparé des burger-bougnat, mis au four le temps d'une danse de country. Alain Thomas, notre barde, a déclamé son poème patrimonial : **Mémoires de braises**.



### Vin nouveau :

Chad'art perpétue chaque automne le passé viticole du village, le temps d'une soirée. Le *vin bourru*, rapporté des vendanges d'Alsace par Patrice, s'associe aux crus proposés par Jean-Louis, le dernier vigneron de Chadrat : au cours d'un buffet froid, nous commençons à nous organiser pour le grand rendez-vous de fin d'année, le four du Téléthon.

### Téléthon :

Comme tous les ans, les nombreux bénévoles confectionnent ce qui, lors du dernier four de l'année, sera proposé à la vente au profit du Téléthon : pains, chocolats, viennoiseries, confitures, photophores et décors de Noël... Le 8 décembre, nous avons recueilli la somme de 1640 euros entièrement reversée à l'AMF.

### Atelier peinture :

Chaque semaine, une dizaine de personnes prend plaisir à se retrouver pour réaliser des petits bonheurs de peinture avec aquarelle, huile ou acrylique.

**N'hésitez pas à rejoindre l'association !**



# VIE DE VILLAGE

## LE COMITÉ DES FÊTES



9 juin : descente du Sancy en VTT



Vendredi 3 mai 2019  
20h30 - La Grange de Mai  
SAINT-SATURNIN



9 février : championnat du monde de soupe



8 septembre :  
Randonnée moto



24 novembre :  
marché de la création



31 août : 1<sup>ère</sup> édition  
du Bouky !



14 septembre : interquartiers



6 décembre : repas des interquartiers



22 juin : fête du village en musique

**Vous voulez rejoindre le comité des fêtes, y proposer vos idées et contribuer ainsi à l'animation du village ?  
N'hésitez pas, contactez-nous !**

Président : **J.B. Coulon** : 04 73 39 14 14  
Trésorière : **O. Vellet** : 04 73 39 45 63  
Secrétaire : **L. Guyonnet** : 04 73 39 09 48

**MONTEE du PUY  
DE DOME**



21 juin 2019

**Vide-grenier  
à St-Saturnin**



Le dimanche 7 avril 2019  
de 7h à 18h

Réservation au bistrot d'ici :  
04 73 39 32 91 (entre 14h et 19h)

Organisé par le comité des fêtes

## VIE DE VILLAGE



L'association Anim'Mômes, constituée de parents d'élèves de l'école de Saint-Saturnin, organise des animations culturelles à destination des enfants et des adultes afin de participer au financement des sorties scolaires de l'année et à l'achat de matériel scolaire et périscolaire.

En cette première moitié de 2020, plusieurs rendez-vous vous attendent nombreux :

- Le **15 février**, la compagnie Les Trois Coups nous présentera la **pièce de théâtre « Un petit meurtre sans conséquence »**, comédie hilarante mêlant suspense, quiproquos, infidélité et "sauvegarde de l'amour" (Grange de mai, 20h30, pour les plus de 12 ans, 8 euros l'entrée). Plus d'informations sur le site: <http://cie-les-trois-coups.over-blog.com/>
- Le **13 mars**, comme chaque année, en collaboration avec **Sauve qui Peut le Court métrage** et l'association **Imagine!**, nous vous proposerons une sélection des meilleurs films pour adultes du **Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand 2020** (Domaine du Marand, 20h30, 6,50 euros l'entrée). Les recettes de la soirée permettront de financer la « sélection enfant » des courts métrages que les écoliers de Saint-Saturnin, Saint-Amant-Tallende et Tallende visionneront le même jour.
- Le **vendredi 3 avril**, au Domaine du Marand à 20h30, **projection du film documentaire** Morazeba, la force du mouvement, récompensé par le Global Migration Film Festival. Ce film est réalisé par Jérémy Billon, habitant de Chadrat et son ami d'enfance, suite à un voyage au Cap Vert.
- **Avril ou Mai** (date à définir), on déambulera dans les rues du village de Saint-Saturnin pour notre habituel **Carnaval !** Petits et grands pourront se déguiser et venir partager un moment festif et convivial avec nous. Pour créer une ambiance encore plus festive, cette année nous vous proposons de venir défiler avec vos **vélos, poussettes et draisennes fleuris et décorés** pour l'occasion ! Le défilé sera suivi par un goûter à la Grange de Mai !

N'hésitez pas à consulter notre page facebook **Anim'mômes** pour plus de renseignements ou écrivez-nous par mail : [animomes@laposte.net](mailto:animomes@laposte.net)

## LE CENTRE DE LOISIRS

L'île aux Loisirs accueille les enfants du regroupement SIVOS de l'Ecole de la Monne (137 enfants) pendant les temps périscolaires : matin-midi-soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les mercredis, l'île aux Loisirs est prestataire de services pour le compte de Mond'Arverne Communauté, elle accueille donc les enfants du territoire (SIVOS, Saint-Sandoux, Tallende, Saint-Amant-Tallende, Le Crest). L'équipe d'animation se compose de 8 animateurs et d'une directrice.

### Voici un échantillon d'activités qui ont été proposées sur l'année 2019 :

- Activités ludo-sportives : hockey sur gazon, battle arc, tchoukball, sagamore, aikido...
- Activités manuelles : attrapes rêves, siporex, bijoux en perles à souder, pâte à porcelaine...
- Activités citoyennes : mise en place du compost pour le jardin de l'école, élaboration de plan pour traçage de jeux et de terrain de football dans la cour de l'école primaire
- Activités culturelles : kamishibai, halloween, parc animalier Ardes sur Couze.



Informations sur le site internet : [ileauxloisirs.fr](http://ileauxloisirs.fr)

# VIE DE VILLAGE

## LOISIRS ET CULTURE



Outre les réunions bi-mensuelles qui ont eu lieu tout au long de 2019 les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis, les temps forts de l'année écoulée ont été :

**L'assemblée générale**, le 22 janvier, fût l'occasion de faire le bilan des activités de l'année 2018 et aussi d'échanger en vue de faire des propositions pour se projeter dans l'avenir. Nous avons organisé des conférences et visites culturelles, toutes ont eu un franc succès à en juger par le nombres de participants (nous rappelons que toutes nos conférences sont ouvertes à tout public et gratuites) :

- Visite le 12 février du musée d'Art et de l'Artisanat des combattants de la guerre 14-18, [www.musee-artisanat-1418.fr](http://www.musee-artisanat-1418.fr)
- Conférence sur « **La batellerie sur l'Allier** » le 19 mars,
- **Journée œnologique**, le 24 juin au Domaine Grosbot-Barbarat à Saint-Pourçain, qui a permis aux participants de s'initier à la science du vin. Ensuite la visite du musée de la vigne et du terroir nous a aidé à pénétrer dans l'univers du vignoble de Saint-Pourçain, ce qui nous a permis de comprendre la vie passée et présente du vigneron. La journée s'est terminée par la découverte du conservatoire des vieux cépages au château de Chareil Cintrat.

<https://www.domaine-grosbot-barbara.com/>  
<https://www.valdesioule.com/vins-de-saint-pourcain/musee-de-la-vigne/>  
<https://www.valdesioule.com/producteur/conservatoire-des-anciens-cepages/>

- A l'invitation de Jacqueline et Maurice Coupaou, le 15 octobre, nous avons fait une visite guidée de leur **moulin du « Prés Bas »** qui de 1792 à 1950 a produit de la farine pour les habitants et animaux des villages. Au terme de la visite, nous avons partagé sur place le repas de midi qui fut un grand moment de convivialité.
- Comme chaque année, nous avons organisé le 19 juin, en partenariat avec « les Anciens Combattants » un voyage culturel qui nous a permis d'aller à la découverte de la culture de la lentille verte du Puy « **la perle de Velay** » au **château du Thiollent**. Un copieux déjeuner de spécialités du terroir nous a été servi dans le cadre historique d'une ancienne chapelle du XVI<sup>ème</sup> siècle.



La journée s'est poursuivie par une visite guidée en petit train de la ville du Puy en Velay. Pour terminer cette belle journée, nous avons visité l'usine Pagès spécialisée dans la fabrication de la verveine du Velay avec à la clé une dégustation des produits.

- Notre **traditionnel pique-nique** a eu lieu le 16 juillet chez notre Ami Bernard CELLIER, nous le remercions pour son accueil toujours chaleureux.
- Le 4 octobre, nous étions une dizaine de participants au **repas annuel des « Aînés Ruraux »** de notre secteur à Saulzet le Froid. Nous avons été accueillis par Paul Tournadre, responsable du secteur 8 et par monsieur le Maire. A l'issue du repas, des intervenants de la MSA nous ont informés quant à l'intérêt et à la mise en place du Dossier Médical Partagé (DMP). En conclusion, Jeannine BON, présidente de Générations Mouvements - les Aînés Ruraux 63 nous a informés des activités en cours et à venir.
- L'année 2019 s'est terminée par une **potée auvergnate le 3 décembre** qui fût fort appréciée par les 30 convives, suivie du pot des anniversaires et l'arrivée de Noël le 18 décembre.

Au cours des 5 réunions de bureau, il a été élaboré un programme tout aussi riche pour l'année 2020. Vous pouvez le consulter sur l'agenda du site internet de la commune de Saint Saturnin.

<https://www.saint-saturnin63.fr/>

Les adhérents de « Loisirs et Culture » remercient la municipalité de Saint-Saturnin pour nous permettre de se réunir dans les locaux de la vie associative et la Grange de Mai. Les membres du club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020. Que la santé et le bon temps soient avec vous pour cette nouvelle année.

**Contact : [loisirsetculture63450@gmail.com](mailto:loisirsetculture63450@gmail.com) Tel. 04 73 39 40 89 - 06 08 35 24 04**

# VIE DE VILLAGE

## LES AMIS DE SAINT-SATURNIN



Les Amis de Saint-Saturnin, association de sauvegarde du patrimoine du village, âgée de 90 ans, projette de réaliser une exposition en rétrospective des plus belles œuvres et souvenirs des différentes éditions du festival Son et Lumière.

En parallèle de l'organisation de **l'exposition Humans of Saint-Saturnin ou Les Gens d'ici**, qui donne la voix aux habitants du village sur leur attachement à Saint-Saturnin, l'association souhaite par là faire revivre les souvenirs des spectacles du Son et Lumière par différents témoignages, photos, films des habitants qui portent en eux une partie de l'histoire vivante de l'histoire du village, de son patrimoine.

Les Amis de Saint-Saturnin invite donc les intéressés qui ont participé ou vécu les spectacles du Son et Lumière à se joindre à la partie active de l'exposition et témoigner, partager leur vécu et des souvenirs !

**Contact :**  
[amis.de.saint.saturnin@gmail.com](mailto:amis.de.saint.saturnin@gmail.com)  
**07 68 49 44 63.**

Et aussi, le site internet des Amis : <http://amis.saint.saturnin.free.fr>

Lire la lettre d'information des Amis de Saint-Saturnin : <http://bit.ly/348rfxD>

et s'y abonner : <http://eepurl.com/gH8TXT>

## ARKOSE

L'association ARKOSE devenue ambassadrice UNESCO est fière de ce label et vous propose de participer par divers chantiers, à œuvrer à la préservation du patrimoine sous toutes ses formes.

Les années se suivent mais se ressemblent par la diversité des actions entreprises, au-delà des entretiens et nettoyages sur les 3 sites de références : **Chaumeix, Longevette et Montepo**, l'association Arkose a contribué en 2019 à la restauration des **fontaines de Chadrat** et au sauvetage de la **croix de Razeix**.



Mais aussi au printemps, **les 6 et 7 avril**, le stage de murailage pierre-sèche réalisé à Montepo fut un succès tant par le travail accompli que par le nombre de personnes présentes : 10 stagiaires mais près de 30 personnes au total.

Le site de Montepo, de par son ensemble de murs, terrasses marquant le paysage et son patrimoine géologique composé de stromatolithes, est exceptionnel. Il a été attesté par la venue de géologues et chercheurs, pour certains venus de l'étranger.

Pour ARKOSE, ce fut un nouveau défi pour rendre accessible ce site au plus grand nombre, mais aussi le préserver et éviter de le dénaturer : c'est ainsi que pendant 5 jours du mois d'octobre, 24 élèves de la filière environnement-nature du lycée Louis Mallet de Saint-Flour, encadrés par 4 professeurs et un intervenant Cristian Omelhier, maître murailleur, sont venus nous prêter main forte.

Ce projet soutenu par la Mairie a permis de créer des cheminements, réfections et créations d'escaliers qui relient les terrasses



Pour y aller, c'est simple, un chemin partant du cimetière de Chadrat permet d'accéder au lieu, le balisage est sommaire pour l'instant, composé de piquets avec du rubalise. Il a été parcouru le 27 octobre par une cinquantaine de personnes de Chadrat et Saint-Saturnin avec un apéritif convivial à l'arrivée « comme une pré-inauguration » en quelque sorte.

## VIE DE VILLAGE

Courant 2020, un autre chemin à l'étude permettra de redescendre plus directement à Saint-Saturnin et dans les activités, on peut annoncer également un stage de murailage pierre-sèche toujours à Montepo.

Venez nous retrouver dans la bonne humeur et la convivialité des barbecues et continuons d'avancer tous ensemble sur les chemins du patrimoine UNESCO.

Suivez les actualités sur le site internet :

[www.arkose-chadrat.pagesperso-orange.fr](http://www.arkose-chadrat.pagesperso-orange.fr)



## LES JARRETS DE LA MONNE :

Vous pensez bien connaître la faune des alentours de Saint-Saturnin ?

Peut-être n'avez-vous jamais entendu parler d'une étrange créature chimérique, moitié cochon et moitié VTT, qui parcourt tous les chemins de nos bois et de nos montagnes.

Cet étrange animal est caractérisé par des traits singuliers : il n'aime pas la solitude car il roule toujours en groupe, il ne sort que les week-ends (sauf certains membres qui pédalent sans cesse aussi dans la semaine), il emprunte aux chamois la capacité d'arpenter les montées les plus escarpées et aux grenouilles sa passion pour les lacs, notamment celui d'Aydat. Sa tanière se trouve dans le Bistrot d'Ici.

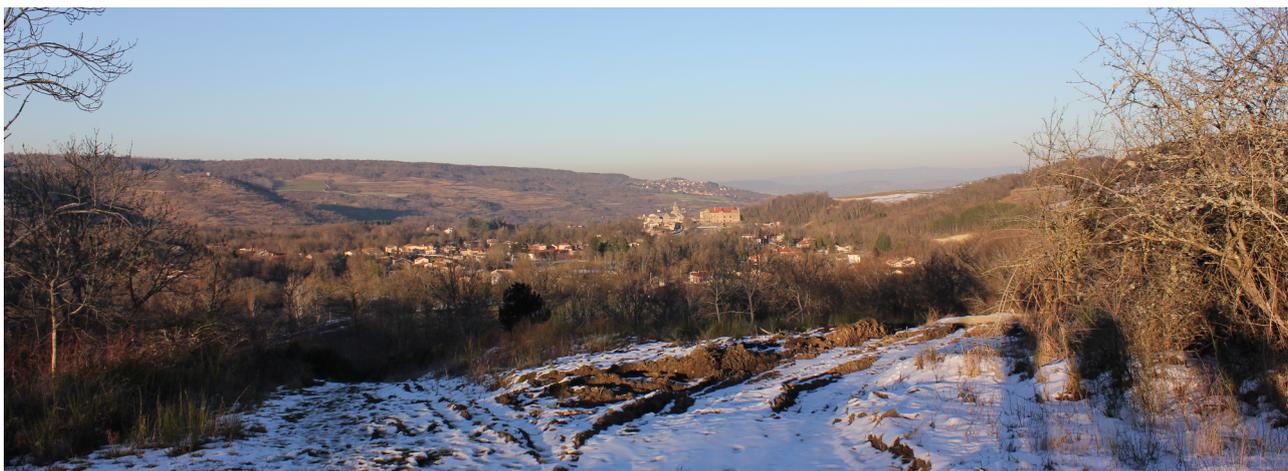
En effet, les Jarrets de la Monne, ces créatures moitié cochon et moitié vélo, se retrouvent le dimanche matin pour un café qui précède la sortie et ils reviennent au Bistrot pour se réhydrater avec un (voire plusieurs) demis en fin de matinée.

Cet animal social est aussi caractérisé par une division en sous-groupes, déterminés en fonction de sa force physique (ou bien de son assistance électrique) :

- **les Gros Jarrets**, qui se retrouvent autour de 8h00 pour des sorties d'une cinquantaine de bornes ;
- **les Moyens Jarrets**, avec départ vers 9h00 pour des sorties d'environ trente bornes ;
- **les Petits Jarrets** (sortie des parents avec leurs enfants sur des parcours d'une dizaine de km).

Les Jarrets de la Monne communiquent entre eux à travers un groupe WhatsApp, qui leur permet aussi de se coordonner pour des sorties dans d'autres moments de la semaine ou du week-end.

Pour des informations sur l'association, vous pouvez écrire à [les.jarrets.de.la.monne@gmail.com](mailto:les.jarrets.de.la.monne@gmail.com) ; le coût de la cotisation annuelle est de 15 euros (20 euros pour les familles) ; possibilité d'essayer avant de rejoindre l'association. Port du casque et de gants obligatoire.



# BON A SAVOIR

## ÉTAT CIVIL 2019

### Naissances :

Hippolyte Léon Antoine GOURBE, né le 5 mars 2019 à CLERMONT-FERRAND

Gabin Marius Victor CLAVEL, né le 17 mars 2019 à CLERMONT-FERRAND

Candice Jeanne Marie NIZET, née le 07 août 2019 à CLERMONT-FERRAND

Aron Noah COTTIER, né le 19 août 2019 à BEAUMONT

Siloé GROISNE, née le 26 août 2019 à CLERMONT-FERRAND

Basile René Daniel MASSON, né le 6 novembre 2019 à CLERMONT-FERRAND

### Mariages :

M. Pascal MAUMY et Mme Audrey KUBACKI, le 8 juin 2019

M. Pierre-Antoine PENICAUD et Mme SIN TSANG, le 6 juillet 2019

M. Robin SARRAZIN et Mme Florence LEPEZ, le 27 juillet 2019

M. Maxime MERLE et Mme Céline BONGAIN, le 12 octobre 2019

### Décès :

Mme Eveline MIRANDE, née VISSAC, le 1er octobre 2019

M. Karles BARBET, le 2 septembre 2019

M. Philippe BOUCHITE, le 21 août 2019

M. Michel MANGOT, le 10 juillet 2019

M. Jean-Claude MYE, le 4 juillet 2019

Mme Clairette MANDON, née VIGIER, le 3 juillet 2019

M. Jean-Baptiste BERODIAS, le 27 juin 2019

M. Alain DURVILLE, le 25 juin 2019

Mme Ginette MARTIN, née BEAUDONNAT, le 10 avril 2019

Mme Denise PARPINELLI, née MURAT, le 13 février 2019

Mme Micheline BARTHOUT, née LENOIR, le 25 janvier 2019

Mme Maria DOS SANTOS CRUZ, née DA CONCEICAO, le 19 janvier 2019

# AGENDA

date	Événement	Organisateur
21.01	Assemblée générale	Loisirs et Culture
1.02	Conférence « Connaissance de l'Europe »	Loisirs et Culture
4.02	Chandeleur – dégustation de crêpes	Loisirs et Culture
8.02	Championnat de soupe	Comité des Fêtes
15.02	Spectacle de théâtre	Anim'Mômes
13.03	Sélection adulte du Court Métrage	Anim'Mômes
17.03	Conférence Groupama	Loisirs et Culture
5.04	Vide-grenier	Comité des Fêtes
7.04	Visite et repas à la ferme Bellonte	Loisirs et Culture
1.05	Foire de Saint-Saturnin – repas auvergnat	Loisirs et Culture
5.05	Loto du club	Loisirs et Culture
7.06	Descente Sancy – Saint Sat	Comité des Fêtes
16.06	Voyage culturel en Limousin	Loisirs et Culture
21.06	Montée du Puy de Dôme à pied pour le lever du jour	Comité des Fêtes
27.06	Fête de la Musique	Comité des Fêtes
9.07	Pique Nique à l'Étang Neige Boeuf d'Emplat	Loisirs et Culture
29.08	Boulky	Comité des Fêtes
8.09	Conférence : les Volcans d'Auvergne	Loisirs et Culture
13.09	Sortie moto	Comité des Fêtes
29.11	Marché de la Création	Comité des Fêtes

Merci aux associations de nous transmettre le calendrier de leurs manifestations pour publication dans le bulletin municipal

► Adresse

Mairie - Place du 8 mai - 63450 SAINT-SATURNIN  
Tél. : 04.73.39.30.77  
Email : [mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint.saturnin63@wanadoo.fr)

► Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, jeudi : 10h – 12h et 13h30 – 16h  
Vendredi : 13h30 – 16h  
Samedi : 9h – 12h, un samedi sur deux

La mairie est fermée au public le lundi, le vendredi matin,  
le 2ème et 4ème samedi du mois

► Rencontre avec les élus

Christian PAILLOUX – Maire  
Permanence le samedi matin et sur rendez-vous

Thierry VALLEIX – Adjoint  
Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

Sylvie BURLOT – Adjointe  
Sur rendez-vous

Gérard GUITTARD – Adjoint  
Permanence le mardi de 17h à 19h et sur rendez-vous

► Site Internet de la commune  
[www.saint-saturnin63.fr](http://www.saint-saturnin63.fr)

Pour vous inscrire à la Newsletter municipale : rendez-vous sur la page  
d'accueil du site Internet ou laissez vos coordonnées en mairie.

Bulletin élaboré par la commission communication sous le contrôle d'un comité de  
rédaction constitué du Maire et d'élus. Contact email :  
[com.mairie.saint.saturnin63@orange.fr](mailto:com.mairie.saint.saturnin63@orange.fr)

Photos Léo AUBISSE, Julien ADAMI